



ENJEUX

Île-de-France

L'économie francilienne en bref

Paris et Londres : le face à face des deux principales métropoles européennes

Malgré la montée en puissance de Milan, de Barcelone, de Berlin, de Vienne, de Boston ou encore de Sydney, Paris et sa région se trouvent surtout en concurrence avec les autres « global cities » : New York, Tokyo, Shanghai et Londres. La proximité géographique rend encore plus vive la compétition avec la capitale britannique. On peut alors s'interroger sur les résultats économiques de l'Île-de-France et du Grand Londres ; comment les deux régions ont-elles subi la récession de 2008-2009 ? Comment leur activité évolue-t-elle depuis ? Quels sont les développements en cours des deux côtés de la Manche ?

Même si la métropole du Grand Paris a été créée au 1er janvier 2016, les deux zones administratives les plus comparables grâce à l'appareil statistique dans les métropoles parisiennes et londoniennes restent à l'heure actuelle l'Île-de-France et le Grand Londres (cf. Méthodologie). D'ailleurs, si l'Île-de-France couvre un territoire sept fois plus grand que celui du Grand Londres et si elle compte une fois et demie plus d'habitants, les deux régions ne sont pas si dissemblables (cf. Tableau 1). En plus d'être parmi les plus élevés d'Europe, leurs PIB par habitant sont notamment très proches : 46 600 pour la région française et 48 800 pour la région britannique.

Par ailleurs, la population des deux régions est jeune : 40,0 % de leurs habitants ont moins de 30 ans et moins de 15,0 % ont 65 ans et plus (ces proportions s'élèvent respectivement à 35,6 % et 19,4 % en France hors Île-de-France et à 36,5 % et 20,8 % au Royaume-Uni hors Grand Londres). Leurs populations ont des revenus moyens quasiment équivalents : il s'élève à 30 300 € en Île-de-France et à 31 500 € dans le Grand Londres ; si ce revenu est supérieur de 4,0 % à Londres, une fois corrigé de l'effet « coût de la vie » (cf. définition de « Standard de Pouvoir d'Achat »), il est au contraire inférieur de 2,5 % sur les bords de la Tamise.

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE DANS LE GRAND LONDRES Le nombre d'habitants évolue cependant plus rapidement dans

le Grand Londres qu'en Île-de-France. Il a ainsi crû de 18,0 % à Londres entre 2000 et 2014 tandis que celle du Royaume-Uni augmentait de seulement 9,7 %. La croissance

de la population de Londres a été deux fois plus rapide que celle de l'Île-de-France (+ 9,0 % entre 2000 et 2014, soit une variation proche de celle sur l'ensemble de la France : + 8,7 % en France métropolitaine). Dans la capitale britannique, en considérant les 20-65 ans comme la population en âge de travailler, la main d'œuvre a même augmenté de 19,8 % depuis 2000, et notamment de 5,3 % depuis 2010.

DEPUIS 2000, UNE AUGMENTATION DU PIB PLUS ÉLEVÉE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France est souvent considérée en perte de vitesse par rapport au Grand Londres. En termes d'évolution du PIB depuis 2000, ce n'est pas vraiment le

Tableau 1 :

L'Île-de-France et le Grand Londres en quelques chiffres

| | Île-de-France | Grand Londres |
|---|----------------------|----------------------|
| Superficie (en km ²) | 12 012 | 1 572 |
| Population (données 2014, en millions) | 12,01 | 8,54 |
| Poids dans la population nationale | 18,2 % | 13,2 % |
| PIB (2013, en milliards de SPA ⁽¹⁾) | 558,2 | 411,0 |
| Poids dans le PIB national | 29,9 % | 22,2 % |
| PIB par habitant (2013, en SPA ⁽¹⁾ par hab.) | 46 600 | 48 800 |
| Taux de chômage (dernières données disponibles) | 9,1 % ⁽²⁾ | 6,2 % ⁽³⁾ |

(1) SPA : Standard de Pouvoir d'Achat

(2) donnée du 3e trim. 2015

(3) donnée sur la période sept. - nov. 2015

Sources : Eurostat, Insee, ONS

cas... bien au contraire même puisque le PIB francilien a crû de 43,3 % entre 2000 et 2013 et le PIB londonien de 32,4 % (cf. Graphique 1).

Toutefois, ce cycle de croissance entre 2000 et 2013 peut être découpé en trois phases. Tout d'abord, entre 2000 et 2007, l'activité de l'Ile-de-France a été moins dynamique que celle du Grand Londres (respectivement + 28,9 % et + 33,2 %). Cet écart est lié à l'éclatement de la bulle Internet qui a provoqué une contraction de l'activité francilienne (- 2,7 % en 2003) alors que le PIB continuait à croître dans le Grand Londres (+ 3,2 %). Par la suite, l'Ile-de-France a même dépassé le Grand Londres au moment de la récession de 2008-2009. En effet, entre 2007 et 2009, le PIB du Grand Londres s'est réduit de 8,7 %. Le poids du secteur financier plus important à Londres qu'à Paris (cf. ci-après) et la plus grande exposition de l'activité britannique aux marchés internationaux expliquent l'ampleur de cette contraction. Le PIB francilien s'est quant à lui dégradé de 5,0 % entre 2008 et 2009 ; il a ensuite rebondi dès l'année suivante et a ainsi effacé dès 2010 les effets de la récession.

Néanmoins, depuis 2011, les variations sont moins favorables à la région française. Ainsi, comme cela a aussi été le cas

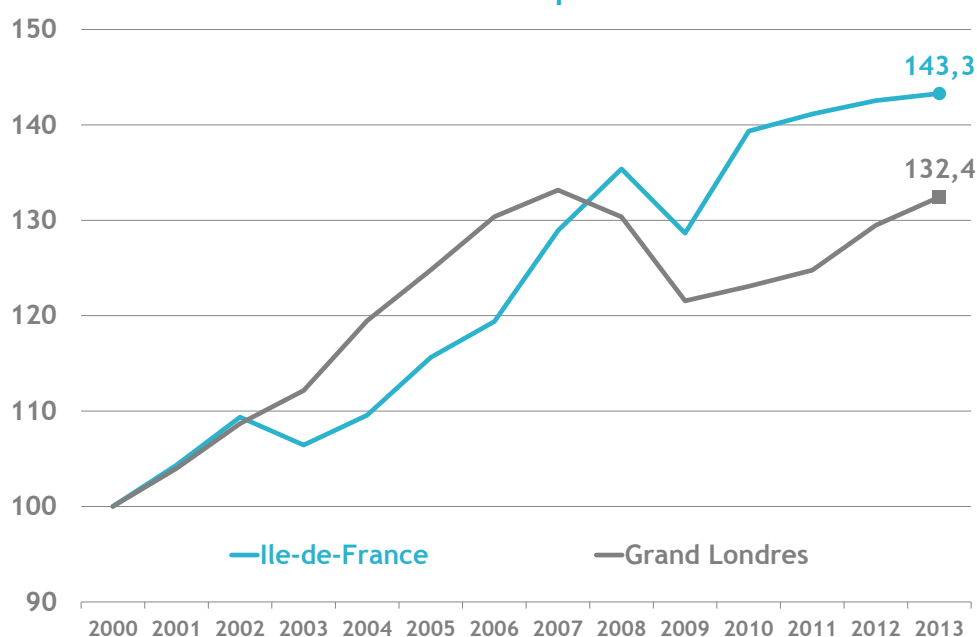
pour le Royaume-Uni comparativement à la France, la croissance a récemment été plus forte à Londres qu'en Ile-de-France (respectivement + 6,2 % entre 2011 et 2013 contre seulement + 1,5 %). Qui plus est, la série de données d'Eurostat s'interrompt pour l'heure en 2013. Compte tenu des niveaux de croissance enregistrés en France et au Royaume-Uni en 2014 et 2015 (notamment + 0,2 % dans l'hexagone contre + 2,9 % outre-Manche en 2014), il est fort probable que le Grand Londres ait effacé une partie de son retard (à défaut de l'avoir totalement comblé ?).

LA CROISSANCE FRANCILIENNE PEU CRÉATRICE D'EMPLOIS

Quoiqu'il en soit, tout aussi flatteur pour l'Ile-de-France que soit le comparatif des évolutions du PIB avec le Grand Londres, le bilan des tendances sur le marché du travail est bien moins positif pour la région-capitale française (cf. Graphique 2). La croissance plus élevée en Ile-de-France sur la période 2007-2013 (+ 11,1 % alors que le PIB londonien était encore inférieur en 2013 de 0,5 % à son niveau de 2007) a en effet été peu créatrice d'emplois, du moins pas suffisamment pour infléchir la courbe du chômage. La productivité plus importante en Ile-de-France que dans le Grand Londres explique en partie ces difficultés à relancer le marché du

Graphique 1 : évolution du PIB aux prix courants du marché (base 100 en 2000, en millions de SPA⁽¹⁾)

L'Ile-de-France a plus rapidement effacé les effets de la récession de 2008-2009 mais cale depuis 2011



(1) SPA : Standard de Pouvoir d'Achat
Source : Eurostat

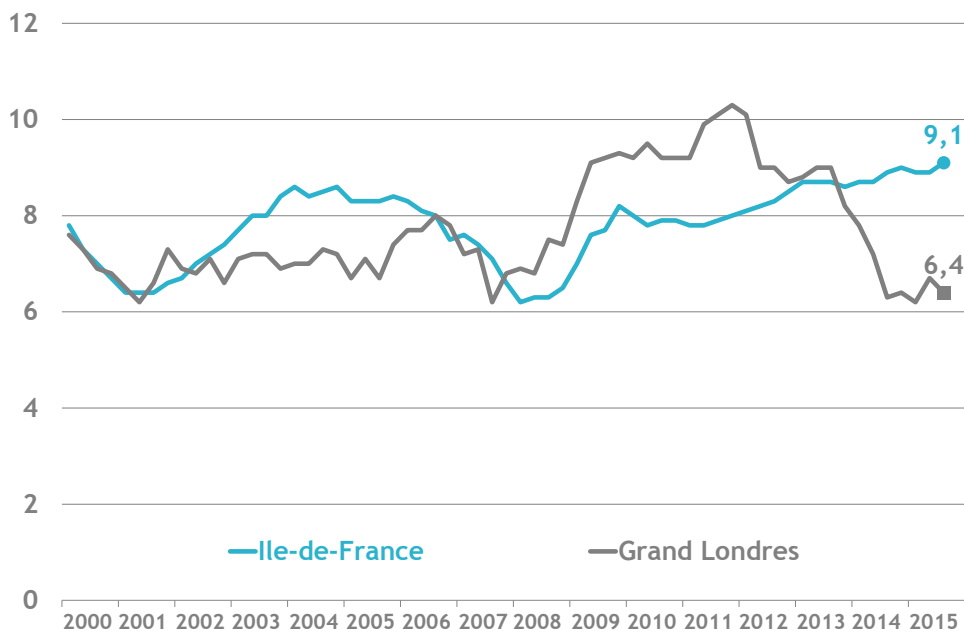
DÉFINITIONS

Grand Londres (ou « Greater London ») : subdivision administrative anglaise et britannique créée en 1965. Elle correspond depuis 1999 à la circonscription de Londres au niveau européen, notamment dans les données d'Eurostat. Elle est composée de 32 districts (« London boroughs ») : City, Kensington & Chelsea, Camden, Richmond, Bromley, Greenwich, Havering, Hillingdon, etc. L'« Inner London » regroupe les districts situés au centre du Grand Londres et l'« Outer London » ceux localisés dans sa périphérie.

Standard de Pouvoir d'Achat (SPA) : mesure s'apparentant à une monnaie et reflétant le pouvoir d'achat réel d'un euro au sein d'un pays. La parité de pouvoir d'achat (PPA) qui permet de passer des PIB en euros en PIB en SPA est à la fois un déflateur et un convertisseur de devises. L'ensemble des PPA est publié tous les trois ans par l'OCDE et Eurostat ; entre chaque parution triennale, les PPA sont extrapolées à partir des taux d'inflation relatifs entre les différents pays. Le SPA permet donc d'effectuer des comparaisons significatives du PIB entre les régions européennes sans qu'interviennent les différences de prix ou d'inflation et le pouvoir d'achat.

Graphique 2 : évolution du taux de chômage trimestriel (en %)

Le taux de chômage a reflué jusqu'à ses niveaux d'avant-crise dans le Grand Londres



Sources : Insee, ONS

travail francilien ; mais la plus grande flexibilité du droit du travail britannique a aussi son importance.

Ainsi, le Grand Londres a certes très fortement souffert des conséquences de la récession de 2008-2009 et le taux de chômage y est passé de 6,2 % à 9,1 % entre le troisième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2009 ; malgré une accalmie entre 2010 et 2011, il a même dépassé les 10,0 % fin-2011 (10,3 % au quatrième trimestre 2011). Tout au long de cette période post-récession, le taux de chômage dans la région britannique a été supérieur à celui-observé en Ile-de-France, ce dernier étant passé d'un point bas de 6,2 % au premier trimestre 2008 à 8,0 % fin-2011.

LE TAUX DE CHÔMAGE DU GRAND LONDRES AU PLUS BAS DES ANNÉES 2000 Cependant, les évolutions se sont totalement inversées à partir de début 2012. Dès lors, le Royaume-Uni et le Grand Londres ont enregistré un fort recul de leur taux de chômage grâce à une accélération des créations d'emplois et à un recul prononcé du taux d'inactivité ; ces deux phénomènes correspondent au redémarrage de la croissance britannique et à la mise en place des réformes des incitations au retour à l'emploi. Ainsi, le taux de chômage dans le Grand Londres s'est réduit de 3,9 points en quatre ans et a atteint 6,4 % au troisième trimestre 2015, soit un de ses niveaux les plus bas des années 2000.

Le contraste est frappant avec l'évolution observée en Ile-de-France : en effet, malgré une période de stabilisation autour de 8,7 % de début 2013 à mi-2014, la tendance du taux de chômage francilien est restée haussière ces dernières années et il est aujourd'hui au plus haut depuis fin-1997. Il a ainsi atteint 9,1 %, soit + 1,1 point en quatre ans et + 2,9 points depuis début 2008. La forte attractivité démographique de Londres rend cette résorption du chômage d'autant plus remarquable.

LE PROFIL SECTORIEL DU GRAND LONDRES CENTRÉ AUTOUR DE LA FINANCE... ET DU NUMÉRIQUE Au niveau sectoriel, les deux métropoles ont des profils similaires mais l'économie francilienne apparaît plus diversifiée. Ainsi, si la crise a encore plus durement touché le Grand Londres que l'Ile-de-France, c'est notamment le fait du poids du secteur financier dans la capitale britannique. Les activités liées à la finance et à l'assurance représentent ainsi 9,3 % du nombre total de salariés dans le Grand Londres contre 4,5 % dans le reste du Royaume-Uni et 5,8 % en Ile-de-France. Bien qu'il se soit réduit après la récession de 2008-2009, le nombre d'emplois dans le secteur financier s'est redressé depuis et reste très conséquent.

Mais Londres mise aussi désormais sur le numérique et la high tech. Ce secteur des industries créatives a notamment représenté plus de 40,0 % des investissements étrangers en 2014. Le Grand Londres a en effet l'ambition de développer un cluster numérique comparable à la Silicon Valley autour du pôle de compétitivité « East London Tech City » dans les quartiers Est de la ville. Même s'il a pris du retard, le projet de Google d'installer son siège européen à King's Cross est un exemple parmi tant d'autres de cette montée en puissance du numérique à Londres. En tout état de cause, la capitale britannique semble avoir une longueur d'avance sur Paris-Saclay et sa « Silicon Valley à la française ».

LE GRAND PARIS, CŒUR DES DÉVELOPPEMENTS À VENIR Mais l'Ile-de-France n'est pas en reste en matière de développement ; celui-ci passera avant tout par le projet du Grand Paris : la création des nouvelles lignes de métro reliant les principaux pôles économiques et les programmes d'aménagements autour des gares vont venir modifier profondément le visage de la métropole.

En plus du volet transports et de l'aménagement des quartiers des gares du nouveau réseau, le Grand Paris comportera :

- des projets de développement économique : plan de renouveau de La Défense, modernisation d'Orly, création d'Europa City ou encore du Port Seine Métropole, etc.
- des projets orientés vers l'enseignement et la R&D : Paris-Saclay, Campus Condorcet, etc.
- de nouveaux équipements : palais de justice de Paris, hôpital Nord à Saint-Ouen, etc.
- des transports complémentaires au Grand Paris Express : liaison ferroviaire directe vers Roissy, etc.

De par son ampleur, ce projet structurant est considéré comme le principal moteur de croissance de la région et du pays. Il contribuera à corriger les handicaps de l'Ile-de-France liés à la saturation des transports et à l'insuffisance de logements. Il devra aussi parer aux fortes inégalités territoriales, sans tomber dans la gentrification comme cela est le cas dans certains quartiers de Londres.

LONDRES N'EST PAS EN RESTE EN MATIÈRE DE NOUVEAUX TRANSPORTS Si l'Ile-de-France s'est lancée dans un projet de grande ampleur avec le Grand Paris Express, le

Grand Londres développe aussi son réseau de transports, notamment pour gérer les mouvements pendulaires des salariés qui convergent tous les jours vers les quartiers centraux et mieux desservir l'aéroport d'Heathrow. Ainsi, la première phase du projet Crossrail est en cours de réalisation ; en 2018, cette nouvelle ligne radiale de 21 km de type RER desservira 40 gares de Reading et Heathrow à l'Ouest à Abbey Wood à l'Est et à Shenfield au Nord-Est. Ce nouveau service va transformer les quartiers situés le long de cette ligne et permettre de développer les pôles déjà existants (une extension de Canary Wharf est notamment prévue à terme). Une seconde phase du projet, Crossrail 2, est à l'étude : cette ligne serait orientée sur un axe Nord / Sud-Ouest et sa construction pourrait débuter en 2020 pour une mise en service en 2030.

L'ILE-DE-FRANCE ATTIRE MOINS LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX Capitales politiques, économiques, technologiques, universitaires, médiatiques, etc. l'Ile-de-France et le Grand Londres concentrent les infrastructures qui attirent les investisseurs et les multinationales. La compétition pour attirer ces investissements est par conséquent très élevée entre les deux métropoles. Malgré le projet du Grand Paris qui séduit ces investisseurs, le Grand Londres continue à faire nettement la course en tête en Europe et même dans le monde. En effet, Londres bénéficie d'atouts spécifiques : sa forte « proximité » avec les Etats-Unis, sa langue, l'importance de son secteur financier, son cosmopolitisme, etc. Pour capter les investissements directs étrangers, le Grand Londres a également profité de ne pas faire partie de la zone euro à partir de 2010 ; la crise de la dette débutée en 2010 a en effet ralenti les projets d'investissements en zone euro. Qui plus est, en règle générale, le coût du travail, l'instabilité réglementaire, la fiscalité et le droit du travail en France, et donc en Ile-de-France, freinent certains investisseurs.

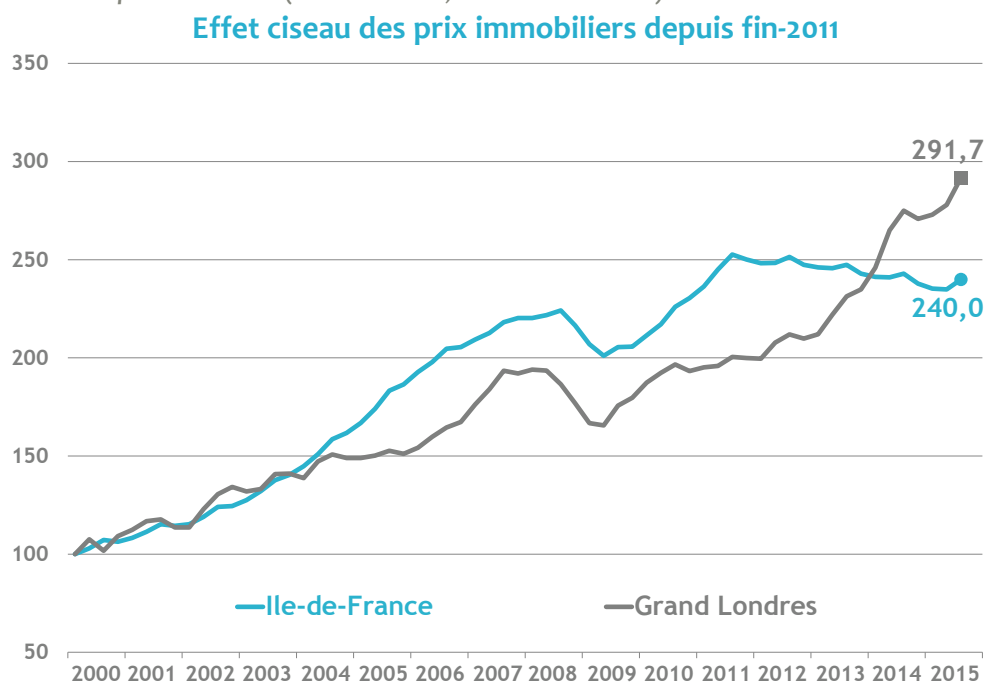
Malgré tout, le redémarrage de l'activité économique en France depuis fin-2014, même moins soutenu qu'au Royaume-Uni, semble avoir permis à l'Ile-de-France de retrouver de l'intérêt aux yeux des investisseurs. Ainsi, l'édition 2015 du « Global cities investment monitor » de Paris Ile-de-France Capitale économique et de KPMG a montré que Paris s'est classée à la troisième place des métropoles mondiales pour l'implantation d'investissements internationaux sur la période septembre 2013 - septembre 2014. Le même classement positionnait Paris à la septième place un an plus tôt et même à la dixième deux ans plus tôt.

LA BONNE SANTÉ DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES, SYMBOLE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DYNAMISME DE LONDRES L'attractivité du Grand Londres se concrétise notamment en termes d'architecture, de construction et d'immobilier de bureaux. L'omniprésence des travaux dans les quartiers centraux de Londres en témoigne. Ainsi, de nombreux immeubles de grande hauteur (IGH) ont récemment été achevés dans le centre de Londres et d'autres sont en construction. Parmi ceux-là, le « Shard » a été inauguré en bord de Tamise en 2013 et est devenu la plus haute tour d'Europe (310 m). De l'autre côté du fleuve, le « 22 Bishopsgate » (278 m) rejoindra les autres immeubles de la skyline de la City (« Heron Tower » et « Gherkin » principalement). En dehors du centre de Londres, les développements sont aussi nombreux : par exemple, à l'Est de Central London et au Nord de Canary Wharf, le quartier de Stratford qui a accueilli une partie du village olympique en 2012 est aujourd'hui en pleine réhabilitation. Et la demande répond à cette offre nouvelle puisque le taux de vacance de l'immobilier de bureaux dans Central London s'est élevé à 4,7 % au troisième trimestre 2015, soit son plus bas niveau en quinze ans. Par conséquent, les prix dans les quartiers centraux de Londres sont désormais très élevés : selon Cushman & Wakefield, début 2015, ils approchaient les 2 200 €/m²/an dans West End. Les prix sont certes moins élevés dans la City mais sont néanmoins compris entre 800 et 900 €/m²/an, soit plus que dans le Quartier Central des Affaires (QCA) à Paris (799 €/m²/an).

En Ile-de-France, même si le visage de La Défense a été profondément transformé ces dernières années (restructuration et modernisation des tours Gan, Descartes et UAP devenues tours CB21, Eqho et First, construction des tours Carpe Diem, Majunga, D2, etc.), les évolutions sont moins évidentes, notamment dans Paris intra-muros. Certes, le nouveau ministère de la défense (l'Hexagone Balard) a été inauguré en 2015, le futur palais de justice est en cours de construction aux Batignolles, etc. mais le dynamisme est moins flagrant que dans le Grand Londres. Le projet de la tour Triangle dans le 15^e arrondissement illustre bien ces évolutions plus hésitantes à Paris : après plus de sept ans de négociations, le permis de construire est à peine déposé et la pose de la première pierre n'est toujours pas à l'ordre du jour.

EVOLUTIONS À CONTRE-COURANT DES PRIX DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL L'immobilier de logements au Royaume-Uni est également très dynamique même s'il risque aujourd'hui la surchauffe. Pourtant, la crise de 2008 a

Graphique 3 : évolution des prix immobiliers (données brutes, base 100 au T1-2000)



Sources : Insee / Notaires et ONS

particulièrement affecté le secteur immobilier londonien. Ainsi, entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, les prix se sont contractés de 14,4 % dans le Grand Londres (cf. Graphique 3). Sur la même période, la baisse s'est élevée à 9,3 % en Ile-de-France. Mais les prix sont très rapidement repartis à la hausse et, dès l'été 2010, les deux régions avaient effacé ce repli.

Toutefois, à compter de cette date, les évolutions en Ile-de-France et dans le Grand Londres se sont déconnectées. Dans un premier temps, les prix ont continué à augmenter dans la région française alors qu'ils ont plafonné de l'autre côté de la Manche. Par conséquent, si fin-2011 la hausse des prix depuis 2000 atteignait 100,0 % à Londres, elle dépassait 150 % en Ile-de-France.

Ensuite, le marché immobilier francilien a commencé à ralentir, ce qui a provoqué une baisse des prix qui est désormais en cours depuis quatre ans. Parallèlement, les prix ont bondi dans le Grand Londres et la hausse s'élève aujourd'hui à 76,2 % depuis le point bas de mi-2009 et frôle les 200,0 % depuis le premier trimestre 2000. Par conséquent, alors que le prix au mètre carré dans Paris Intra-muros est d'environ 8 000 € en moyenne, ce niveau est seulement équivalent à celui des zones les moins chères de Central London ; à l'inverse, dans les quartiers les plus huppés, le prix moyen au mètre carré atteint 15 000 € dans le borough de Kensington & Chelsea.

Néanmoins, cette évolution exponentielle du marché immobilier fait craindre un gonflement puis un éclatement d'une bulle immobilière au Royaume-Uni ; et c'est encore plus le cas à Londres. Le marché immobilier y est en effet déséquilibré : la demande a été stimulée par le programme gouvernemental d'aide à l'achat « Help to Buy » sans que le manque chronique de logements soit réduit. Des

réformes sont à l'étude pour à la fois ralentir la demande et augmenter l'offre pour contenir la formation de cette bulle. Malheureusement, le rythme de construction n'atteint pas les objectifs, principalement du fait de la lenteur des procédures. Pour limiter cette surchauffe, la Banque d'Angleterre dispose de marges de manœuvre très limitées : si elle relève son taux directeur, elle risque de ralentir la croissance et d'alourdir les remboursements des emprunteurs à taux variables ; si elle le maintient à un niveau faible, elle laisse gonfler cette bulle immobilière.

Au-delà de l'évolution des prix, on l'a vu, les problématiques d'insuffisance de logements sont les mêmes en Ile-de-France et dans le Grand Londres. Une enquête de la CCI de Londres en novembre dernier a notamment montré qu'un quart des entreprises londoniennes considère que le manque de logements rend plus difficile leurs recrutements et/ou provoque le départ de leurs salariés.

LE GRAND LONDRES À LA POURSUITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE EN MATIÈRE DE TOURISME

Dans le secteur du tourisme, la concurrence entre les deux régions se fait de plus en plus prégnante. Malgré tout, en termes de fréquentation hôtelière, l'Ile-de-France conserve une large avance par rapport au Grand Londres. En 2013, le nombre de nuitées dans les hôtels s'est ainsi élevé à 67,5 millions en Ile-de-France contre 53,7 millions dans le Grand Londres. L'écart est donc conséquent même si celui-ci tend à se réduire : la différence était ainsi de 24,7 millions de nuitées en 2005. Londres semble en effet bénéficier d'un effet JO qui se prolonge depuis 2012.

Il convient également de souligner que l'Ile-de-France et le Grand Londres sont clairement les destinations leaders en Europe. En effet, les nuitées hôtelières enregistrées en 2013 en Ile-de-France et dans le Grand Londres ont été

supérieures à celles observées, entre autres, sur l'ensemble de la Catalogne (49,3 millions), au Portugal (42,5), dans la région de Rome (25,8 millions), en Toscane (22,8 millions) ou encore à Berlin (22,8 millions). L'Ile-de-France et le Grand Londres semblent bien décidés à conserver ce leadership et devraient bénéficier des objectifs de développement touristique en France et au Royaume-Uni : dans l'hexagone, l'ambition est d'accueillir 100 millions de touristes en 2020 (contre 84 en 2014) ; outre-Manche, l'objectif est également d'accroître le nombre de visites de 20,0 % pour atteindre 42 millions sur l'ensemble du pays en 2020.

L'ÎLE-DE-FRANCE ÉGALEMENT LEADER SUR LE MARCHÉ DU TOURISME D'AFFAIRES Par ailleurs, contrairement au Grand Londres, l'Ile-de-France a la particularité de se positionner en leader à la fois sur le marché du tourisme d'agrément et sur celui du tourisme d'affaires. Ainsi, Paris, qui dispose de la plus importante offre de surface d'exposition en Europe (710 000 m²), a accueilli 51 salons de plus de 500 exposants sur la période 2013-2014 quand Londres n'en organisait que 12 (cf. Méthodologie pour la source) ; l'écart est encore plus impressionnant pour les salons de plus de 200 exposants : les 17 manifestations de cette taille qui se sont déroulées

à Londres en 2013-2014 ne représentent que 13,1 % des 130 salons parisiens de même dimension. Parallèlement, selon les données de l'UAI et de l'ICCA consolidées par l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris de Paris, 72 congrès de plus de 800 participants se sont tenus en 2014 dans la région-capitale française, contre 20 à Londres. Sur ce marché des congrès, il convient de souligner que, même si la capitale britannique se positionne en concurrente sérieuse de Paris, elle se situe aussi derrière Barcelone, Vienne, Berlin, etc.

JEUX OLYMPIQUES, EXPOSITION UNIVERSELLE : DES PROJETS AMBITIEUX POUR L'ÎLE-DE-FRANCE Dans les années à venir, l'activité et les retombées touristiques de Paris et de l'Ile-de-France pourraient être encore amplifiées par deux événements : l'accueil des JO de 2024 et de l'Exposition Universelle de 2025. Les candidatures à l'organisation de ces deux événements mondiaux sont des enjeux majeurs pour Paris et sa région. En l'occurrence, les JO de 2012 ont grandement bénéficié à Londres et au Royaume-Uni et les retombées économiques pourraient être tout aussi profitables pour le développement et la croissance de l'Ile-de-France.

Mickaël LE PRIOL

MÉTHODOLOGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et la création officielle de la métropole du Grand Paris, il serait sans nul doute opportun de comparer les caractéristiques de ce territoire qui regroupe Paris, les départements de la petite couronne et quelques communes de la grande couronne avec le Grand Londres. L'appareil statistique n'est toutefois pas encore en mesure de répondre complètement à cette attente ; l'objectif de cette étude est ainsi de comparer les deux zones administratives les plus comparables jusqu'au 31 décembre dernier : l'Ile-de-France et le Grand Londres.

L'ensemble des données du paragraphe consacré au tourisme d'affaires est issu d'une étude partenariale menée par la CCI Paris Ile-de-France, Unimev, le CEP, Promosalons, l'OTCP, Viparis, Atout France, la DGE, le CRT Paris Ile-de-France et ADP.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- « Benchmark : Paris parmi les grandes métropoles du monde », Apur, novembre 2015 ;
- Eurostat : ec.europa.eu/eurostat/fr/home ;
- « Royaume-Uni, l'autre modèle ? ». Institut de l'entreprise, mai 2014 ;
- « Global cities investment monitor 2015 ». KPMG et Paris Ile-de-France Capitale Economique, février 2015 ;
- London Chamber of Commerce and Industry (LCCI) : www.londonchamber.co.uk/ ;
- London DataStore : data.london.gov.uk ;
- Office for National Statistics (ONS) : www.ons.gov.uk ;
- « Quelques projets emblématiques du Grand Paris », Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, janvier 2016.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Président : Alain BUAT
- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Théo HUTH
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT

Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE

Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT

Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Crédit photo : Sung Kuk Kim/Fotolia - Beboy/Fotolia

Dépôt légal : février 2016

ISSN : 1266-3255



un observatoire de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE